

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE du 14 mars 2024

Présents

Enseignants : Mme Joonnekindt, Mme Marnier, Mme Manteau, Mme Policard,
Mr Quadrociochi, Mme Sandel, Mme Verney et Mme Giusti-Mouette (*directrice*)
Mme Paire, Mme Pic, Mme Grenod, excusées

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme Nalet, excusée.

DDEN : Mme Bernard.

Élus : M Château adjoint aux affaires scolaires, Mme Radix, coordinatrice périscolaire.
M Giraud, Maire excusé,

Parents d'élèves délégués : Mme Beroud, Mme Constanty, Mme Fontaine, Mme Quencez,
Mme Zeitoun, M Morel

Excusées : Mme Geoffray, Mme Prod'homme,

Invitée : Mme Colomb, conseillère municipale à la commission enfance

FUNCTIONNEMENT de l'ECOLE

1) Évaluations nationales des CP

Les évaluations intermédiaires ont eu lieu dans la semaine du 15 au 26 janvier. Les résultats ont été communiqués aux parents lors de rencontres individuelles.

2) Fonctionnement RASED

Cette année, nous avons eu la chance de bénéficier à nouveau de l'intervention du RASED dans l'école, avec Mme Slimane, enseignante spécialisée E (aide à dominante pédagogique), de l'enseignante UP2A pour un élève, et Mme Pailloud psychologue scolaire. Les interventions de Mme Slimane sont organisées par période et par niveau. En fin de période 1 et en période 2, elle est intervenue dans les classes de CP et CE1 de Mmes Policard et Marnier. En période 3, elle est intervenue avec les CE 2 de Mme Sandel et a poursuivi son intervention au CE 1 de Mme Marnier et au CE1/CE2 de Mme Pic. En période 4, elle intervient dans les 3 classes de cycle 3. En période 5, elle interviendra en maternelle.

En plus de l'apport des interventions de Mme Slimane auprès des élèves, l'équipe apprécie son expertise et son regard croisé sur les élèves, ce qui nous aide dans la poursuite de la gestion de nos élèves après ses interventions.

A l'heure d'aujourd'hui, Mme Pailloud a pris en charge 9 élèves et/ou leur famille. Elle intervient aussi dans la plupart des équipes éducatives. Ce sont des temps d'échange institutionnels pour faire le point sur des élèves qui ont des difficultés, entre la famille, les enseignants et la directrice ainsi que les professionnels extérieurs et la psychologue scolaire. Cette année, il y a eu déjà 15 équipes éducatives.

3) Suivi des élèves en difficultés

Pour répondre aux demandes des parents sur l'organisation des aides pour les enfants en difficultés, l'équipe enseignante en explique les différents protocoles mis en place dans l'école :

- Les APC pour travailler sur des compétences spécifiques par petits groupes
- Le RASED
- Les équipes éducatives, pour faire le point et trouver des solutions intra ou extra scolaires avec les familles
- La mise en place des PPRE (Plan personnalisé Pour la réussite des élèves) qui expliquent les aménagements ponctuels pour des élèves
- Les PAP (Plan d'Aide Personnalisé) pour des élèves qui ont des diagnostics avérés dans le domaine des apprentissages.
- Les aménagements dans la classe : casque anti bruit, zone de confort, partenariat avec les collègues, matériel spécifique.
- Les aménagements pédagogiques : pour un même travail, les élèves ont des objectifs différents à réaliser, suivant une différence dans la quantité de travail ou dans la quantité d'écrit à réaliser. Il s'agit de trouver un équilibre entre « tous les élèves doivent réaliser le programme » et « chacun suivant ses capacités »

Pour les élèves qui ont un PPS (projet personnalisé de scolarisation), les objectifs sont adaptés au niveau de l'élève. On parle ici d'inclusion. Pour certains de ces élèves, ils ne réalisent pas la progression du programme de leur classe. C'est acté dans leur PPS. Actuellement, 5 élèves ont un PPS. 3 autres sont en cours de traitement.

Le conseil débat de l'influence du temps d'écran sur les difficultés scolaires. Il est évoqué le besoin de la visite de l'infirmière notamment pour se positionner sur les excès d'écran. Les recommandations de l'infirmière en GS ont été réellement pris en compte par les familles et bénéfiques.

Le conseil évoque le besoin d'améliorer la liaison avec le collège Pré Bénit : pourquoi certains élèves repérés et diagnostiqués en difficulté en primaire sont plutôt en réussite au collège Pré Bénit ? Les prochains conseils de cycle 3 permettront de coordonner les exigences de chacun afin d'être davantage cohérents avec les parents.

4) Vacances apprenantes

C'est aussi un moyen d'aide aux enfants en difficultés.

Le conseil des maîtres propose un nouveau fonctionnement pour les inscriptions aux vacances apprenantes. Les demandes d'inscription arrivent aujourd'hui tardivement, le temps que l'administration récolte les inscriptions pour l'encadrement de ces sessions. En général, il nous reste une semaine pour tout organiser : demandes et validations des parents, transmission.

Nous proposons un système de préinscription pour chaque période de vacances. Nous demanderions à l'avance aux familles choisies celles qui seraient intéressées, avant de savoir avec certitude si les sessions auront lieu. Au moment des inscriptions, les listes seraient prêtes. Ce système sera testé aux prochaines vacances.

5) Programme PHARE

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées. Il permet de mesurer le climat scolaire, de prévenir les phénomènes de harcèlement et d'intervenir efficacement. Il est mis en place des référents académiques et départementaux et un numéro unique de signalement : le 3018.

10 h annuelles dans chaque classe sont consacrées à la prévention du harcèlement, à l'écoute active et au développement des compétences psychosociales.

Au niveau de l'école, nous sommes au niveau 1 du programme PHARE. Cette année la directrice sera formée (la semaine prochaine) et l'équipe enseignante sera formée dans les 2 années qui viennent.

L'école est peu touchée car depuis longtemps, l'accent est mis sur la valeur du témoignage et de la défense par l'adulte. Les remontées quand un enfant est moqué ou embêté sont rapides, notamment à partir du CE2.

6) Intervenants extérieurs

Nous avons 4 types d'intervenants extérieurs :

- Les intervenants sportifs : à la piscine et les intervenants de la Fraternelle. Ils apportent une expertise technique mais les enseignants restent responsables de la classe et de l'organisation des séances.
- Les intervenants techniques lors des sorties : les guides, les accompagnateurs moyenne montagne. Le projet de la sortie est validé en amont. Les enseignants restent toujours maîtres de la sortie. Les intervenants apportent des connaissances et un savoir faire.
- Les intervenants « éducation nationale » : les stagiaires (M1 et Licence de sciences) avec des conventions validées, les CPC (Conseillers Pédagogiques)...
- Les parents accompagnateurs qui acceptent la charte des parents

7) Inscription CP

Cette année, une (ou 2) réunion spécifique rentrée CP sera organisée pour les futurs parents de l'école: réponses aux questions, visite de l'école...

Les inscriptions individuelles se feront alors plus rapidement. Un affichage et une transmission en maternelle seront réalisés autour du mois du mai.

8) Inscription au collège

Le dispositif AFFELNET d'inscriptions en 6^e est engagé et les familles ont reçu les premières parties des dossiers à remplir. Le collège de secteur dont dépend l'école est le collège Pré-Bénit à Bourgoin-Jallieu. Une journée portes-ouvertes sera organisée. Les familles en recevront l'information.

C'est l'adresse de la famille qui est prise en compte. Quelle que soit l'orientation souhaitée (même en cas d'inscription en collège privé), il est obligatoire de compléter les volets 1 et 2. Nous sommes dans l'attente du conseil école collège pour connaître les modalités de la transmission CM2 6^e.

PROJETS AUTOUR DE L'ECOLE

1) Ecole

- Participation au Téléthon (fabrication de lumignons et recyclage de piles usagées).
- Lien intergénérationnel : confection de cartes de vœux pour les anciens de la commune.
- Fabrication d'un calendrier de l'avent Solidaire : les élèves ont apporté des jouets et des livres qu'ils n'utilisaient plus pour dons aux familles dans le besoin via la Croix Rouge Française.
- Concert partagé avec les musiciens du conservatoire Hector Berlioz de Bourgoin-Jallieu.
- Médiathèque de Ruy : Fréquentation mensuelle /intervention à l'école d'une personne de la médiathèque pour présenter des livres en lien avec ce qui est étudié en classe.

A venir :

- Prix Nord Isère : vote pour son livre préféré parmi 4 livres : le vendredi 24 mai
- Challenge mobilité vendredis 22 mars, 29 mars et le 5 avril
- Chorale : chants communs à toute l'école pour fêter la fin de l'année à la halle des sports le 14 juin
- Jardinage : besoin de terreau. La commune en apportera.

2) Cycle 2

CP et CP/CE1

SUR LES PAS D'OODAAQ : Les classes de CP et CP/CE1 sont allées au spectacle de la CAPI, le matin du mardi 23 janvier au théâtre de Villefontaine.

Elles sont allées voir "Sur les pas d'Oodaaq", un spectacle de marionnettes. Il s'agissait de l'histoire un petit personnage nommé Oodaaq qui suivait un itinéraire tout en faisant des rencontres dans un monde parfois hostile. Au final cela lui a permis de grandir. Les enfants ont beaucoup aimé.

CE1 et CE1/CE2

De tête en cape : danse : contes merveilleux. Les classes de CE1 et CE1/CE2 sont allées au spectacle de la CAPI, le matin du 15 février au théâtre de Villefontaine.

PISCINE 2024

Les classes de CP, CP/CE1 iront à la piscine Millat à Champaret (Bourgoin) tous les vendredis matins du 22/03 au 07/06 de 8h30 à 10h30 environ.

6 classes sur 8 sont allées à la piscine cette année.

Médiathèque : le 9 avril

Rencontre avec l'auteur Lisa Lambreaux, Mini Golf pour la classe de CE1/CE2.

Sorties les 6 et 7 mai à la Mini-ferme de Noisette à Bonnefamille

Nous travaillerons autour de 6 thématiques principales :

- Une approche globale par la découverte des habitants de la ferme (chèvres, brebis, cochons, lapins, cochons d'inde, poneys etc...)
- Histoire-géographie des espèces
- Sciences: le fonctionnement du vivant
- Histoire de l'agriculture
- Les productions de la ferme
- Le développement durable

Sortie pédagogique les 24&25 juin 2024 au château de St Quentin Fallavier

Le thème retenu : " Les Petits voyageurs du XIIIe siècle" :

Immersion dans le monde médiéval à travers 4 ateliers de 45 min =>

- Héraldique : Présentation de la symbolique des armoiries et réalisation d'un blason peint.
 - Jeux d'épées : Initiation à l'escrime médiévale et aux mouvements de troupe.
 - Musique : Essai d'une vingtaine d'instruments de musique (harpes, lyres, luths, vièles...) accompagné d'explications à propos de leur nom, leur fabrication, leur évolution.
 - Théâtre : Création de saynètes permettant d'endosser les costumes de personnages de la vie médiévale (chevalier, dame, bergère, paysans...) et de les incarner.
- et un spectacle participatif de 20 min en fin de journée.

3) CE 2 et Cycle 3

SPECTACLES CAPI

CE2 et CM1 :

Hôtel Bellevue : le jeudi 21 mars après midi au théâtre de Villefontaine.

CM1/CM2 A :

Le 26 mars après midi au théâtre de Villefontaine.

SORTIES à la Ruchère pour les deux classes de CM1-CM2 en janvier

Au Désert d'Entremont pour les classes de CE2 et de CM1

SORTIES en Chartreuse le vendredi 21 juin pour les deux classes de CM1-CM2 et celles de CE2 et de CM1. Course d'orientation.

Intervention de l'auteur : Insa Sané dans la classe CM1-CM2 B

Correspondance lettres de la classe de Mme Sandel et de Mme Grenod avec des classes issues d'écoles différentes

Carte de la fraternité

Intervention sciences CM1

4) Budget :

Le budget des sorties prévisionnel est de 9 000€. Le sou des écoles permet ces sorties en prenant en charge 8 000€. La coopérative scolaire prendra en charge 1 000 € sur les sorties, les entrées du théâtre (7€ par élève soit 1470€) et les projets sur l'école (de classe ou d'école)

RELATIONS ECOLE-MUNICIPALITE

1) Travaux et alarmes

Cette année, la gestion des travaux est plus fluide. Tous les problèmes urgents ont été traités : fuite d'eau dans la classe 5, déperdition de chaleur de la classe 9, la coupure de chauffage a été traitée dans l'heure...

Les rideaux des classes 1 et 2 sont en commande. La porte de la classe 9 est en commande pour l'été. Nous remercions l'ensemble de l'équipe des services techniques.

L'alarme incendie de l'école en dysfonctionnement a été changée. Il manque quelques « coups de poings » et les alertes visuelles mais elle est fonctionnelle.

Il faudrait aussi avancer sur l'alarme de la salle informatique.

Des alarmes anti-intrusion seront installées avec des bips et voyants dans les classes.

3 mallettes confinement ont été commandées.

L'école peut faire venir la gendarmerie pour nous aider à trouver des lieux d'évacuation.

2) Nouvelle classe

L'ouverture d'une nouvelle classe a été validée par le DASEN et la mairie en a été informée. Le vidage de la classe d'arts plastiques a été réalisé par l'équipe et l'équipe technique a terminé de tout emmener. La classe est vidée. Ce sera la plus petite : il n'est pas envisageable de l'agrandir sur le couloir pour des raisons techniques. Se pose aussi la question du bruit car les planchers sont des planchers bois. Les autres classes du 1^{er} n'ont pas de classe en dessous. Dans cette configuration, la classe 5 est dessous la nouvelle classe. Nous demandons de prendre en compte cette contrainte dans le choix du revêtement du sol.

3) Budget 2024

Information sur le budget (en attente d'information officielle) : il serait de 130 euros par élève soit 27170 euros.

Est-il possible d'avoir un budget nouvelle classe ? Un devis sera fait chez Lacoste à faire passer à Monsieur Château pour l'équipement de base.

4) Équipement informatique et fibre

De plus en plus de problèmes à régler avec le système informatique. Il est nécessaire de faire venir le prestataire mairie à l'école. La fibre (noire) va être connectée avant l'été.

5) Le compostage et le récupérateur d'eau

L'équipe redemande où en est l'idée d'un composteur à l'école et à la cantine pour développer l'agrément E3D. Le récupérateur d'eau sera mis en place rapidement.

Le composteur, via SMND, ne sera pas installé tout de suite (demande faite par la mairie).

Le SMND interviendra peut-être pour expliquer la mise en place du composteur. La mairie en fait la demande.

6) La sécurité devant l'école

Des problèmes récurrents se multiplient autour de l'école : les voitures qui se garent contre les accès de l'école et sur les passages piétons. A 2 reprises, la directrice a été bousculée par une voiture qui est passée en force par le chemin devant l'école en réussissant à passer les barrières.

Se pose aussi l'utilisation de la partie herbeuse devant l'école en toute sécurité. Une haie devrait être plantée pour empêcher que les voitures puissent accéder à la zone (pas de délai pour le moment). Cela permettrait un agrandissement de la cour vers l'extérieur.

M Château rappelle de contacter le garde municipal dès qu'un problème de sécurité se pose jusqu'à 17h. Et après 17h? Car les enseignants restent souvent jusqu'à 18h, 18h30.

7) Le nom de l'école

Le conseil municipal des aînés a émis la volonté d'attribuer à un bâtiment le nom de Paul de Belval (maire de Ruy pendant 30 ans). Il a choisi l'école élémentaire. Il a validé cette semaine le vœu d'intervenir à l'école pour présenter ce que M de Belval a réalisé sur la commune pendant son mandat.

L'équipe éducative regrette le choix d'un nouveau nom de l'école sans concertation. Le choix d'un nom n'est pas anodin. Un nom d'école permet aux enfants de s'identifier à un personnage de la République. Nous regrettons, d'une part le manque de concertation pour le choix de ce nom, et d'autre part le choix du nom lui-même.

Le nom a été choisi en conseil municipal. En quoi représente-t-il un personnage notable de référence des valeurs de la république ? Comment justifier le choix auprès des enfants et des parents ? L'école n'est pas un faire-valoir de l'équipe municipale actuelle. La municipalité souhaitait donner le nom de l'ancien maire de Ruy à un bâtiment et c'est par défaut et par déduction qu'elle a choisi l'école élémentaire. Ce n'est pas un projet fédérateur, et ce manque de concertation entre le conseil des aînés et l'école élémentaire ne favorise pas le lien intergénérationnel demandé lors de l'élaboration du PEDT.

M Château répond que ce choix est la prérogative de la municipalité et que le choix a été validé par le conseil des aînés.

Il est prévu un projet pour que le conseil des aînés intervienne dans les classes pour présenter le personnage qu'ils ont choisi.

PERISCOLAIRE

1) Organisation de la cantine

Dans le bâtiment, la cantine est divisée en 2 espaces, les sanitaires et une grande salle divisée en plusieurs parties : une calme, une fermée pour faire les devoirs et faire des jeux, un espace avec des tables pour jeux de société, coloriages, dinette.

Espace de cour avec un préau, des tables de ping-pong, des terrains de sport délimités avec plots.

Les animateurs accompagnent les enfants. Durant les jeux, des enfants arbitrent.

Les élèves ont accès à tous les espaces.

Demande des parents : faire des photos pour montrer l'environnement du périscolaire. Un temps de portes ouvertes sera peut-être proposé en début d'année aux parents d'élèves.

Une démarche est engagée pour faire évoluer vers la surveillance vers des activités type « centre de loisirs ».

Un deuxième service sera mis en place chez les maternels l'année prochaine.

Le conseil d'école échange sur la confidentialité nécessaire lorsque les parents viennent chercher les enfants et qu'il leur est fait des retours sur ces derniers.

Très bonne passation d'informations entre l'équipe enseignante et le personnel périscolaire.

2) La formation des agents

Formation des agents : 50% travaillent aussi le mercredi et les vacances. 65% de gens sont qualifiés dont 3 au-delà du BAFA dans l'équipe : 1 titulaire du DEUST animation et 2 titulaires du BPJEP.

3) Trombinoscope des agents

Il n'est pas souhaité par la municipalité pour des raisons de sécurité.

Les parents souhaiteraient avoir des informations comme les prénoms pour mieux comprendre le fonctionnement de la cantine.

Il est rappelé que les parents d'élèves élus sont invités à participer à une session de cantine.

QUESTIONS DIVERSES

Le manque de places de parking est remonté. Pour l'instant les places réservées ne sont pas en vente pour libérer de nouvelles places.

Les parents élus remontent des questions de parents sur des fonctionnements de classe, des reproches contre des enseignants et sur des sanctions posées.

Mme Giusti-Mouette rappelle au conseil d'école les principes qui ne seront pas négociables :

- Le partenariat entre les familles et l'équipe éducative est nécessaire à la bonne scolarité des élèves. Mais chacun à sa place. Les parents ne sont pas des évaluateurs du travail des enseignants, tout comme jamais l'équipe enseignante ne se permettra de juger l'éducation des parents. Les enseignants sont les seuls référents en classe et il ne peut y avoir de remise en cause de leur professionnalisme. Tout comme le conducteur n'explique pas au garagiste comment réparer sa voiture, les parents font confiance à l'enseignant dont c'est le métier, sans ingérence et conseils mal venus.
- La remise en cause des enseignants et des directeurs de l'école de Ruy depuis de trop nombreuses années a provoqué de nombreuses souffrances jusqu'au départ de certains professeurs et directeurs. Ces remises en question épuisent encore aujourd'hui toute l'équipe. Mme Giusti-Mouette explique qu'elle continuera d'être vigilante envers toutes les attaques personnelles ou professionnelles qui ont lieu. Elle rappelle que rien ne vaut une rencontre entre parents et enseignant pour communiquer clairement sur un problème. Elle demande d'éviter les mails intempestifs envoyés sous le coup de la colère alors que les parents n'ont souvent pas toutes les informations.

Les parents élus proposent de développer leur fonction de médiation et de rappel du rôle de chacun. Ils souhaitent être davantage informés des tensions avec certaines familles afin de mieux aider. L'équipe enseignante les remercie pour leurs interventions passées pour la protection de l'école et pour le futur.

Le prochain conseil d'école est prévu le Jeudi 13 juin 2024 à 18h.